

Renforcer les mesures d'accompagnements sans surréglementation

Berne, 2 mars 2012

Communiqué

Renforcer les mesures d'accompagnements sans surréglementation

La stratégie de politique extérieure donne une voie claire à suivre pour la Suisse

Les bilatérales sont une voie royale pour la Suisse. La libre-circulation des personnes est un élément central de la prospérité suisse, pour l'emploi et pour une place économique forte. Pour nos entreprises – que ce soient des PME ou des sociétés internationales – une main d'œuvre qualifiée est essentielle. Grâce à la libre-circulation, elles peuvent recruter du personnel qu'elles ne trouveraient pas sur le marché suisse, sans démarche bureaucratique. Mais la libre-circulation des personnes entraîne aussi quelques désagrémentes comme les problématiques des faux-indépendants, des abus aux assurances sociales et du dumping salarial. Depuis plusieurs années, le PLR a présenté des exigences pour remédier à cela. Le PLR a soutenu un renforcement des mesures d'accompagnement contre les faux-indépendants et le dumping salarial dans le cadre aussi bien de contrats de travail standards que dans l'extension du champ d'application de la convention collective de travail (LECCT). Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann est parvenu à trouver des solutions modérées sans imposer de règles trop rigides dans le marché du travail. Sur ce point le PLR rend attentif: l'extension dans la LECCT ne doit en aucun cas raboter le libre marché du travail et notre Etat de droit. Une surréglementation et des lois trop rigides en lieu et place d'un partenariat social signifierait la mort de la place économique suisse. Défendre la libre-circulation des personnes, lutter contre les abus – **Par amour de la Suisse.**

Le Conseil fédéral a également adopté aujourd'hui sa stratégie en matière de politique extérieure. Il a ainsi répondu à une motion du conseiller national Walter Müller, de mars 2010, qui appelait de ses vœux une politique sur le long terme pour la défense des valeurs et des intérêts suisses. Le rapport du conseiller fédéral Didier Burkhalter va précisément dans cette direction. Le ministre PLR imprime une direction claire à la politique étrangère suisse après plusieurs années d'une gestion sans boussole par sa prédécesseur. L'intensification des contacts avec nos voisins et les pays européens est plus que nécessaire tout autant que le renforcement des liens avec les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine. L'extension et l'amélioration de notre réseau à l'étranger seront plus qu'utiles dans l'optique de défendre les intérêts de notre pays à l'étranger.

Consultation sur les mesures d'accompagnements du PLR du 21.12.2011:

http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Vernehmlassungen/20111221_VL_Anpassung_flankierende_Massnahmen_modification_libre_circulation_personnes_d.pdf

Pa.Iv. 11.435 d'Hans-Rudolf Gysin“:

http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20110435

Motion 10.3212 de Walter Müller:

http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20103212

Contacts:

Renforcer les mesures d'accompagnements sans surréglementation

- › CN Jean-René Germanier, 079 628 66 20 (mesures d'accompagnement)
- › CN Ruedi Noser, 076 355 66 64 (mesures d'accompagnement)
- › CN Philipp Müller, 079 330 20 79 (mesures d'accompagnement)
- › CN Walter Müller, (Politique extérieures)
- › Noé Blancpain, Kommunikationschef, 078 748 61 63
- › Philippe Miauton, Pressesprecher, 079 277 68 41